



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2019
REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019

2019/O2/083

*Question déposée par M. Jean-François CASALTA
Au nom du groupe « Partitu di a Nazione Corsa »*

Objet : Centrale du Vazziu.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Vous avez rencontré, en juillet 2019, le Premier Ministre et le Ministre de la transition écologique concernant l'approvisionnement énergétique de la Corse et notamment la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la nouvelle centrale dont la construction est prévue sur le site du Vazziu/Ricantu.

Au début de ce mois vous avez échangé avec Madame Schwartz, directrice de l'énergie au sein de la direction du climat et de l'énergie sur ce même thème.

Les conseillers à l'Assemblée de Corse du groupe PNC n'ont pas été informés du contenu de ces échanges malgré la question orale qui vous a été posée lors de la dernière session de notre assemblée.

Il semble que la procédure d'appel d'offre de la centrale du Vazziu, initialement prévue pour une puissance de 250 MW, soit en passe d'être abandonnée par EDF en raison d'une volonté de redimensionnement qui n'a fait l'objet d'aucun débat public.

Un abandon de ce dossier serait très alarmant dans la mesure où il entraînerait, aux termes du code des marchés publics (articles R. 2185-1 et suivants), l'annulation de toute la procédure, alors qu'elle avait déjà franchi l'étape d'obtention du permis de construire en mars 2019.

Je rappelle que la P.P.E votée à une écrasante majorité, toutes tendances confondues, à l'Assemblée de Corse, le 29 octobre 2015, actait la construction d'une centrale à cycle combiné gaz-vapeur de 250 MW sur le territoire de la commune d'Aiacciu pour remplacer la centrale du Vazzu et les turbines à combustion (T.A.C) du site de Lucciana (soit 197 MW sans compter les 20 MW de la TAC mobile présente sur le site du Vazzu) à l'horizon 2023.

Selon les informations dont nous disposons, l'abandon de ce dossier reviendrait à reprendre la procédure depuis l'entame et rendrait quasiment nulles les chances d'atteindre dans les temps l'objectif de remplacement du fioul lourd d'ici 2023, continuant ainsi à exposer de façon irresponsable les Corses, et en particulier la population d'Aiacciu et alentours, à un empoisonnement chronique dans les prochaines années.

Pour vous en convaincre, nous rappelons, depuis le vote de la PPE, que le processus de développement du projet concernant la future centrale du Vazzu s'est étalé du 14 avril 2016 (autorisation ministérielle d'installation de production d'électricité) au 15 mars 2019 (l'obtention du permis de construire) en passant par toutes les phases intermédiaires obligatoires en matière de procédure d'appel d'offres.

On retiendra d'ores et déjà que le temps de développement d'un tel projet, préalablement au démarrage de sa construction, et en supposant qu'il bénéficie de tous les soutiens nécessaires, ce qui a été le cas du «Projet PPE 2015» jusqu'au premier trimestre 2019, est de trois ans et demi, à partir de son inscription dans la PPE.

A partir d'aujourd'hui, si on devait envisager un abandon de l'actuelle procédure, le temps de développement du nouveau projet de centrale, avant tout démarrage des travaux de construction, peut s'estimer entre quatre ans et demi dans l'hypothèse la plus favorable à cinq ans et demi au vu du délai supplémentaire pour soumission du projet à la Commission Nationale du Débat public (condition qui n'existait pas auparavant).

Ces délais devraient être décalés d'environ un an pour le cas où un deuxième maître d'ouvrage se déclarerait en concurrence de PEI, ce qui amènerait la commission de régulation de l'énergie (CRE) à lancer un appel d'offres préalable.

En conséquence, êtes-vous en mesure de nous assurer aujourd'hui, au regard de vos échanges avec le gouvernement français, qu'une nouvelle centrale sera construite au Vazzu au plus tard en décembre 2023 ?

Pouvez-vous nous assurer également qu'elle sera approvisionnée au gaz ou, dans une hypothèse pessimiste au vu des hésitations actuelles sur les possibilités d'acheminement de ce combustible sur le site du Ricantu, au fioul léger pour une période transitoire ?